INTERNATIONAL HYDROGRAPHIC ORGANIZATION



ORGANISATION HYDROGRAPHIQUE INTERNATIONALE

Dossier du BHI N° S3/8161

LETTRE CIRCULAIRE N° 26/2008 14 mars 2008

ATELIER DU GROUPE D'INTERET SUR LA S-101

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

- 1. A la suite des propositions faites dans le cadre du forum du groupe d'intérêt des ECDIS, à Rotterdam, en novembre 2007, conjointement avec la 19^e réunion du comité sur les besoins hydrographiques pour les systèmes d'information (CHRIS), le président du groupe de travail sur la maintenance et le développement d'applications de la norme de transfert (TSMAD) a invité un éventail de collaborateurs experts à un atelier organisé au BHI, du 4 au 6 mars 2008. L'objectif de cet atelier était de fournir des conseils initiaux aux groupes de travail du TSMAD chargés de préparer le premier projet de S-101 *Spécification de produits pour les ENC*.
- 2. Un large éventail de représentants du groupe d'intérêt était présent à cet atelier, y compris des fabricants d'équipements pour les ECDIS, des administrations maritimes, des compagnies d'exploitation maritime, des navigateurs et des sociétés de services et de conseil en informatique. Les dirigeants des équipes pertinentes du TSMAD y ont également assisté. Le capitaine de vaisseau Ward (BHI) a assuré la présidence, assisté par le président du TSMAD.
- 3. Les participants à l'atelier ont couvert une vaste gamme de sujets et ont fourni aux dirigeants du groupe chargé de la S-101 diverses options techniques ainsi que leurs avantages et leurs conséquences pour la communauté du groupe d'intérêt qui ne fait pas partie de l'OHI. De plus, le groupe d'intérêt a soulevé un certain nombre de questions qui doivent être plus amplement examinées par l'OHI. Ces questions sont les suivantes :
 - La S-101 devrait décrire les produits ENC que sortent les SH, et non pas les produits qui sont en fin de compte fournis par un distributeur.
 - Les marées dynamiques devraient être appliquées dans l'ECDIS, dans les meilleurs délais, en prenant les précautions appropriées.
 - Un MOI constitue une solution appropriée de traiter les données sur les courants de marée.
 - Les licences et les permis ENC ne devraient pas nécessiter une gestion ou une intervention importante pour l'utilisateur final. Une simplification des processus est nécessaire afin de les rendre moins compliqués pour le client.

- L'OHI, par le bais du BHI, devrait participer au point de travail du sous-comité de la sécurité de la navigation (NAV) de l'OMI concernant la maintenance du logiciel de navigation, afin de chercher une division logique entre l'homologation du matériel informatique, des logiciels et de la mise à jour des logiciels.
- La S-52 de l'OHI Spécifications pour le contenu cartographique et les modalités d'affichage des ECDIS nécessite une révision majeure. Pour y parvenir, il faudra d'une part la contribution des collaborateurs experts et d'autre part, fort probablement, un soutien spécialisé externe et l'obtention d'un financement.
- Il est nécessaire d'établir, le plus tôt possible, un calendrier de mise en œuvre pour la S-101, afin de permettre au groupe d'intérêt de réaliser les investissements et la planification appropriés.

Par conséquent, le BHI s'assurera que ces questions soient incluses, selon qu'il convient, dans les ordres du jour du CHRIS et du WEND, pour de plus amples discussions.

4. Le compte-rendu des travaux de l'atelier a été posté sur le site Web de l'OHI à l'adresse suivante : http://www.iho.int/COMMITTEES/CHRIS/TSMAD/tsmadintro.htm#FG0.

Veuillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération,

Pour le Comité de direction

Capitaine de vaisseau Robert WARD

Directeur